



U.C.I.A. d'ANDUZE

UNION DES COMMERÇANTS INDUSTRIELS ARTISANS

U.C.I.A Manifestations Estivales 2025 - Plan de Brie - BP 30 - ANDUZE 30140

Tél : 06.84.75.21.12 Mail : ucianduze@gmail.com

Objet : Événements à Anduze

Anduze, le 6 mars 2025.

Mesdames, Messieurs,

L'UCIA (union des commerçants industriels artisans) d'Anduze organise plusieurs manifestations tout au long de l'année dont le marché estival du mardi soir à Anduze.

Vous trouverez ci-joint le règlement commun à toutes les manifestations et les bulletins d'inscriptions pour chaque événement.

Merci de remplir la fiche d'inscription correspondant à l'événement auquel vous souhaitez participer avec tous les éléments demandés. Les dossiers incomplets ou illisibles ne seront pas acceptés, il n'y aura pas de mise en attente.

Pour les nocturnes, le plan de Brie est réservé en priorité aux entreprises et associations touristiques et aux artisans créateurs, en fonction des places restantes disponibles. Tous les exposants sont dans les rues du village, Rue Neuve, Place Couverte, Boulevard Jean Jaurès et rue du Luxembourg. La Place Notre Dame garde sa vocation d'animations musicales ou artistiques. Les marchés nocturnes se déroulent le mardi soir, il y en a 9 au total du 1 juillet 2025 au 26 août 2025 et l'inscription sera pour la totalité (ce n'est pas divisible).

Pour le marché des créateurs, la foire du sucré salé, la fête de la soupe, le marché d'hiver et le marché de Noël ces événements se passent sur la journée de 8h30 à 18h

Notre comité de sélection vous informera du refus ou de l'acceptation de votre dossier au plus tard 20 jours avant la manifestation. Votre règlement sera encaissé 20 jours avant la date de la manifestation.

Vous devez nous fournir, un chèque de caution de 50 €.

Ce chèque sera encaissé :

1. si désistement entre le 15 jour et le jour J de la manifestation,
2. si l'emplacement n'est pas rendu propre à chaque fin de marché,
3. si non respect du règlement que nous vous demandons de bien vouloir **lire attentivement avant de le signer.**

Nous vous informons que la profondeur maximum des stands est de 1,50 m, les exposants avec BARNUM seront installés sur le Boulevard Jean Jaurès pour les nocturnes (emplacement des stands plus profonds), pour les autres manifestations ils seront placés sur les bords du plan de brie.

Attention : ne seront prises en compte que les inscriptions complètes avec les documents demandés accompagnées du règlement paraphé.

Moyens de paiements :

1. *chèque à l'inscription encaissé 20 jours avant la date de la manifestation,*
2. *virement sur le site www.payassociation.fr/ucia-anduze/encaissements,*
3. *paiement CB sur le site www.payassociation.fr/ucia-anduze/encaissements,*

Pour l'objet du paiement préciser le nom d'inscription si différent du détenteur du compte n'oubliez pas de préciser pour quel manifestation.

Pour toutes questions, vous pouvez nous contacter par mail : ucianduze@gmail.com ou nous laisser un sms 06.84.75.21.12

Nous sommes heureux de partager l'espace public d'Anduze avec vous.

Nous vous remercions par avance pour votre participation et tous les commerçants d'Anduze se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle saison 2025 !

La Présidente de l'UCIA

AUORE LAURENS



U.C.I.A. d'ANDUZE
UNION DES COMMERÇANTS INDUSTRIELS ARTISANS

RÈGLEMENT GÉNÉRAL
DES ÉVÉNEMENTS D'ANDUZE 2025

Article 1

Les manifestations estivales d'Anduze sont organisées par l'Union des Commerçants, Industriels et Artisans d'Anduze, elles se dérouleront dans la ville d'Anduze.

- Les **marchés nocturnes** se dérouleront les mardis soir de 19h à 23h du 1 juillet au 26 août 25, soit 9soirées, **l'inscription et la présence est obligatoire pour les 9 marchés.**
- Le marché des créateurs sera le 1 juin 25,
- La foire « Sucrée Salée » le 22 juin 25,
- La Fête de la châtaigne et de la soupe le 5 octobre 25
- Le marché d'hiver le dimanche 9 novembre 2025
- Le Marché de Noël le 14 décembre 25.

Du fait que l'association s'engage auprès de la Mairie, le marché est figé à l'avance, **il ne sera pas admis de commerçants non sédentaires passagers.**

La participation à une manifestation entraîne l'acceptation de l'intégralité de ce règlement.

Article 2

Ces manifestations sont ouvertes aux artisans, producteurs, artistes indépendants et commerçants ambulants, ayant fourni tous les justificatifs nécessaires à la législation des marchés (voir bulletin d'inscription).

Pour les marchés des créateurs ainsi que la foire du sucré salé aucune revente ne sera autorisée.

Pour toutes les manifestations, seront acceptés que les articles figurant sur la description du stand et des photos jointes au dossier d'inscription.

Article 3

Les dossiers d'inscription doivent être adressés à :

U.C.I.A
Plan de Brie
BP 30
30140 Anduze.

Ils seront accompagnés des justificatifs demandés, du chèque correspondant à la totalité des frais d'inscription (encaissé 20 jours avant chaque manifestation) ainsi que du chèque de caution de 50.00€ (détruit à la fin de chaque manifestation si les consignes de ce règlement ont été respectées), les chèques sont à l'ordre de l'UCIA. L'exposant s'engage à ne présenter sur son stand que les articles décrits sur sa feuille d'inscription, et sur les photos demandées. Les organisateurs vérifieront les stands et pourront exiger le retrait de tout objet exposé ne correspondant pas à ce qui était annoncé.

Article 4

Le nombre de stands étant limité sur le plan de brie. Un comité d'organisation et de sélection statue sur les demandes d'admission (**dossier complet**), elles seront instruites dans l'ordre d'ancienneté, puis d'arrivée. Le comité se réserve le droit de refuser une candidature sans justification ainsi que de limiter le nombre d'exposants présentant le même type de produits.

En cas de rejet, les chèques d'inscription seront détruits.

Le rejet d'une demande d'admission ne donne lieu à aucun dédommagement, notamment au titre de dommage et intérêt, ni recours.

Article 5

L'accueil des exposants se fera à partir de

- **18h pour les marchés nocturnes,**
- **7h30 pour les autres manifestations.**

Le point d'accueil vous sera indiqué dans le courrier confirmant votre approbation pour la manifestation.

L'aménagement des stands devra être terminé à **1h après (19h et 8h30) et les véhicules évacués.**

Les exposants doivent se munir de leurs équipements (tables, chaises, rallonges électriques aux normes en vigueur etc...). Certaines rues ne sont pas planes : prévoir des cales.

Article 6

Pour des raisons techniques, le plan établi par le comité d'organisation ne sera notifié aux exposants qu'à leur arrivée.

Les places attribuées sont définitives et non discutables pour toutes les manifestations, et ne donneront aucune priorité pour les années suivantes.

Une participation antérieure ne donne aucun passe-droit. L'exposant s'engage à respecter l'emplacement balisé.

Les exposants ayant des emplacements prévus devant des commerces ne participant pas aux marchés nocturnes ne s'installeront qu'à la fermeture de ces dernières.

Pas de sous location d'emplacement, pas de permutation, le stand sera tenu par la personne ayant signé le formulaire d'inscription ou un salarié notifié nom prénom copie carte identité au dossier. Présentation CNI obligatoire en cours de validité.

Aucun exposant non titulaire d'un emplacement ne sera toléré. **Dans le cas où l'espace du marché serait occupé par un chantier, les exposants seraient déplacés dans d'autres emplacements.**

Article 7

Les véhicules ne devront pas rester sur place **pendant la durée de la manifestation** et ne seront pas acceptés sur les lieux du marché avant **23h pour les marchés nocturnes ou 18h30 pour les autres manifestations**. Les exposants auront fini le remballage et évacué les véhicules 1 heure après (minuit ou 19h30).

Au Boulevard Jean Jaurès les véhicules sont acceptés derrière certains stands (si une place de parking est disponible derrière l'emplacement sur le trottoir, **ce n'est pas un dû contractuel, le passage d'un fauteuil ou d'une poussette doit être laissé** ainsi que l'accès des immeubles.

Article 8

Les exposants devront laisser leur emplacement en bon état de propreté. L'UCIA se réserve le droit d'expulser sans aucun remboursement tout exposant contrevenant au présent règlement, le chèque de caution sera encaissé.

Article 9

En cas d'absence :

Pour que votre stand soit retenu pour les nocturnes suivants, vous devez prévenir le délégué du bureau par mail à ucianduze@gmail.com ou par SMS au **06.84.75.21.12**.

Pour tous les contacts, privilégier l'envoi d'email ou **de SMS en précisant votre nom d'enregistrement**, pas de Messenger, ni de WhatsApp (ils ne sont pas lus systématiquement tous les jours).

[Nous sommes tous bénévoles et avons aussi des commerces merci de votre compréhension.](#)

Article 10

Les exposants sont tenus de respecter les règlements généraux s'appliquant aux foires et expositions. Soyez en règle avec les administrations (hygiène, carte d'ambulants, déclaration des salariés etc...).

Sont exclues toutes les matières détonantes ou dangereuses. La publicité par haut-parleur est interdite et la vente à la criée est tolérée si vos voisins d'étalage l'acceptent.

Article 11

Les organisateurs et la ville d'Anduze dégagent toute responsabilité en cas de vol, détérioration du matériel ou incident consécutif au non-respect de ce règlement. L'organisateur se réserve aussi le droit d'apporter toute modification à l'organisation rendue nécessaire par des contraintes techniques ou à la demande des autorités municipales ou préfectorales.

Article 12

Les organisateurs se donnent le droit de changer les emplacements en cours de saison, sans avoir à justifier le dit changement. En cas d'intempérie ou de force majeure, l'organisateur se réserve le droit d'interdire l'accès des lieux aux visiteurs et aux exposants.

Lors de l'annulation d'une manifestation, les exposants s'engagent à ne réclamer aucune indemnité aux organisateurs.

Article 13

Les exposants devront respecter l'arrêté municipal en vigueur. Les services de police seront présents pour le faire respecter.

Article 14

Nous limitons l'électricité à **100 watts** par stand. **Attention ! Nous ne fournissons pas de matériel électrique (câbles, rallonges, tourets, adaptateurs).** Au-delà, prévoir suffisamment de rallonge électrique pour se brancher seul au tableau. Privilégiez des éclairages Led.

Article 15

Il ne sera fait aucun remboursement une fois les marchés commencés.

Article 16

Tout manquement ou acte d'incivilité ou outrage vis-à-vis des placiers et régisseurs fera l'objet d'une exclusion immédiate et définitive des manifestations à Anduze.

Chaque titulaire d'un emplacement doit obligatoirement être garanti pour les accidents causés par des tiers, par l'emploi de son matériel (assurance responsabilité civile pro sur le domaine public).

Pour toutes questions, vous pouvez nous contacter par mail : ucianduze@gmail.com ou nous laisser un sms 06.84.75.21.12

Nous sommes heureux de partager l'espace d'Anduze avec vous.

Nous vous remercions par avance pour votre participation et tous les commerçants d'Anduze se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle saison 2025 !

La Présidente de l'UCIA

AURORE LAURENS



EVÉNEMENTS D'ANDUZE 2025

Pour les ARTISANS Qui désirent poser leur candidature

Pièces à joindre au dossier :

- Un chèque à l'ordre de L'UCIA d'ANDUZE (voir montant sur fiche d'inscription pour chaque manifestation, le chèque sera encaissé 20 jours avant la date de la manifestation choisi, ou retourné si avis négatif du comité de sélection).
- Un chèque de caution de 50 € (détruit à la fin de la manifestation si respect des consignes)
- La Photocopie de votre D1 (répertoire des métiers) ou Maison des artistes- Insee- Artiste libre, **de moins de 6 mois.**
- La Photocopie de votre attestation d'assurance Responsabilité Civile stipulant la garantie « Foire, Salon et marché ».
- La Photocopie **recto-verso** de votre carte de commerçants non sédentaire en cours de validité (à demander à votre Chambre des Métiers).
- Photos du stand et des produits exposés.
- Carte d'identité (recto-verso) en cours de validité
- Une attestation à demander par mail au RSI attestant que vous êtes à jour de vos versements de cotisations pour l'année 2025 **de moins de 6 mois.**

Veillez cocher les cases, afin d'être sûr de ne pas avoir oublié un document. Merci.



EVÉNEMENTS D'ANDUZE 2025

Pour les COMMERÇANTS AMBULANTS

Qui désirent poser leur candidature

Pièces à joindre au dossier :

- Un chèque à l'ordre de L'UCIA d'ANDUZE (voir montant sur fiche d'inscription pour chaque manifestation, le chèque sera encaissé 20 jours avant la date de la manifestation choisi, ou retourné si avis négatif du comité de sélection).
- Un chèque de caution de 50 € (détruit à la fin de la manifestation si respect des consignes)
- Photocopie **recto-verso** de votre carte de commerçants non sédentaire en cours de validité (à demander à votre Chambre de Commerce).
- La Photocopie de votre extrait de K-bis **de moins 6 mois.**
- La Photocopie de votre attestation d'assurance Responsabilité Civile stipulant la garantie « Foire, Salon et marché ».
- Carte d'identité (recto-verso) en cours de validité
- Photos du stand et des produits exposés.
- Une attestation à demander par mail à l'Urssaf attestant que vous êtes à jour de vos versements de cotisations pour l'année 2025 **de moins de 6 mois**

Veillez cocher les cases, afin d'être sûr de ne pas avoir oublié un document. Merci.



EVÉNEMENTS D'ANDUZE 2025

Pour les ASSOCIATIONS Qui désirent poser leur candidature

Pièces à joindre au dossier :

- Un chèque à l'ordre de L'UCIA d'ANDUZE (voir montant sur fiche d'inscription pour chaque manifestation, le chèque sera encaissé 20 jours avant la date de la manifestation choisi, ou retourné si avis négatif du comité de sélection).
- Un chèque de caution de 50 € (détruit à la fin de la manifestation si respect des consignes)
- Les statuts et numéro préfectoral de votre association
- La Photocopie de votre attestation d'assurance Responsabilité Civile stipulant la garantie « Foire, Salon et marché »
- Photos du stand et des produits exposés.
- Carte d'identité (recto-verso) en cours de validité

Veillez cocher les cases, afin d'être sûr de ne pas avoir oublié un document. Merci.



EVÉNEMENTS D'ANDUZE 2025

Pour les PRODUCTEURS Qui désirent poser leur candidature

Pièces à joindre au dossier :

- Un chèque à l'ordre de L'UCIA d'ANDUZE (voir montant sur fiche d'inscription pour chaque manifestation, le chèque sera encaissé 20 jours avant la date de la manifestation choisi, ou retourné si avis négatif du comité de sélection).
- Un chèque de caution de 50 € (détruit à la fin de la manifestation si respect des consignes)
- La photocopie de votre attestation d'affiliation MSA.
- La Photocopie de votre attestation d'assurance Responsabilité Civile stipulant la garantie « Foire, Salon et marché »
- Photos du stand et des produits exposés.
- Carte d'identité (recto-verso) en cours de validité

Veillez cocher les cases, afin d'être sûr de ne pas avoir oublié un document. Merci.



Demande d'inscription MARCHÉS NOCTURNES :

Reçu le :

- Artisan
- Commerçant
- Producteur

Validé le :

Refusé le :

Cadre réservé UCIA

Pour les 9 mardis soir du 1 juillet au 26 août 2025

RAISON SOCIALE :

NOM - PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉL fixe/mobile :

EMAIL OBLIGATOIRE.....

Produits commercialisés AVEC PHOTOS : *tout produit non inscrit sera retiré des stands.*

.....
.....
.....
.....

Nombres de mètres linéaires : x 6 € =x 9 marchés = €

Il n'y a pas de demi-mètre

MONTANT ENCAISSÉ POUR LE 10 JUIN 2025

Chèque de caution de 50€

Profondeur de votre stand : Maximum 1,50m

Parasol Barnum profondeur 2 m 3m Electricite

Paiement : chèques Virement CB sur le site

Dans le cas de virement ou CB, le dossier peut être envoyé par email.

A déjà participé aux marchés autres années

(préciser) :.....

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETÉ À RETOURNER AVANT LE 1 JUIN 2025

J'accepte les termes du règlement joint à ce bulletin

(Écrire en toute lettres lu et approuvé), Date et signature : .../...../2025

Bulletin à retourner à l'adresse suivante :

UCIA Marchés Nocturnes

Plan de Brie Marché nocturne BP 30 ANDUZE 30140

L'administration des marchés nocturnes UCIA : ucianduze@gmail.com

www.ucia-anduze.com Tél : 06.84.75.21.12



EVÉNEMENTS D'ANDUZE 2025
Demande d'inscription
Marché des Créateurs 1^{er} Juin 2025

Reçu le :

- Artisan
 Commerçant
 Producteur

Validé le :

Refusé le :

Cadre réservé UCIA

RAISON SOCIALE :

NOM - PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉL fixe/mobile :

EMAIL OBLIGATOIRE.....

LISTE COMPLÈTE DES CRÉATIONS PROPOSÉES (Avec photos) : **REVENTE REFUSÉE**

.....

.....

.....

.....

Nombres de mètres linéaires : 3 mètres minimum à 20 € + 5 € le mètre supplémentaire

Métrage désiré : 3m 4m 5m 6m

20€ +€ =€ MONTANT ENCAISSÉ POUR LE 10 MAI 25

Chèque de caution de 50€

Profondeur de votre stand : Maximum 1,50m

Parasol Barnum profondeur 2 m 3m Electricite

Paiement : chèques Virement CB sur le site

Dans le cas de virement ou CB, le dossier peut être envoyé par email.

A déjà participé aux marchés autres années (préciser) :

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETÉ À RETOURNER AVANT LE 1 MAI 2025

J'accepte les termes du règlement joint à ce bulletin

(Écrire en toute lettres lu et approuvé), Date et signature : / / 2025

Bulletin à retourner à l'adresse suivante :

UCIA Marchés des créateurs

Plan de Brie Marché des créateurs BP 30 ANDUZE 30140

L'administration du marchés des créateurs UCIA : ucianduze@gmail.com

www.ucia-anduze.com Tél : 06.84.75.21.12



EVÉNEMENTS D'ANDUZE 2025
Demande d'inscription :
Fête de la châtaigne et de la soupe
Dimanche 5 octobre 2025

Reçu le :
 Artisan
 Commerçant
 Producteur
Validé le :
Refusé le :
Cadre réservé UCIA

RAISON SOCIALE :
NOM - PRÉNOM :
ADRESSE :
TÉL fixe/mobile:

EMAIL OBLIGATOIRE.....

LISTE COMPLÈTE DES PRODUITS PROPOSÉES (Avec photos) :
.....
.....
.....

Nombres de mètres linéaires : 3 mètres minimum à 30 € + 10 € le mètre supplémentaire
Métrage désiré : 3m 4m 5m 6m

30€ +€ =€ MONTANT ENCAISSÉ POUR LE 15 SEPTEMBRE 25

Chèque de caution de 50€
Profondeur de votre stand : **Maximum 1,50m**
Parasol **Barnum** **largeur 2 m** **3m** **Electricite**
Paiement : chèques Virement CB sur le site
Dans le cas de virement ou CB, le dossier peut être envoyé par email.
 A déjà participé aux marchés autres années (préciser année et lieu) :.....
Je fais une soupe OUI NON **30L = gratuité des 3 mètres** (remboursement le jour de la manifestation)

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETÉ À RETOURNER AVANT LE 1 SEPTEMBRE 2025

J'accepte les termes du règlement joint à ce bulletin
(Écrire en toute lettres lu et approuvé), Date et signature :/...../2025

Bulletin à retourner à l'adresse suivante :
UCIA Fête de la soupe
Plan de Brie Fête de la soupe BP 30 ANDUZE 30140
L'administration de la fête de la soupe UCIA : ucianduze@gmail.com
www.ucia-anduze.com Tél : 06.84.75.21.12



EVÉNEMENTS D'ANDUZE 2025
Demande d'inscription :
Foire « Sucrée Salée »
Dimanche 22 juin 2025

Reçu le :
 Artisan
 Commerçant
 Producteur
Validé le :
Refusé le :
Cadre réservé UCIA

RAISON SOCIALE :

NOM - PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉL fixe/mobile:

EMAIL OBLIGATOIRE.....

LISTE COMPLÈTE DES PRODUITS PROPOSÉES (*Avec photos*) :

.....

.....

.....

.....

Nombres de mètres linéaires : 3 mètres minimum à 30 € + 5 € le mètre supplémentaire

Métrage désiré : 3m 4m 5m 6m

30€ +€ =€ MONTANT ENCAISSÉ POUR LE 2 JUIN 25

Chèque de caution de 50€

Profondeur de votre stand : Maximum 1,50m

Parasol Barnum profondeur 2 m 3m Electricite

Paiement : chèques Virement CB sur le site

Dans le cas de virement ou CB, le dossier peut être envoyé par email.

A déjà participé aux marchés autres années (préciser) :

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETÉ - À RETOURNER AVANT LE 20 MAI 2025

***J'accepte les termes du règlement joint à ce bulletin
(Écrire en toute lettres lu et approuvé), Date et signature : / / 2025***

Bulletin à retourner à l'adresse suivante :

UCIA Foire "Sucrée Salée"

Plan de Brie Foire "Sucrée Salée" BP 30 ANDUZE 30140

L'administration de la foire sucrée salée UCIA : ucianduze@gmail.com

www.ucia-anduze.com Tél : 06.84.75.21.12



EVÉNEMENTS D'ANDUZE 2025
Demande d'inscription :
Marché de Noël Dimanche
14 décembre 2025

Reçu le :

- Artisan
 Commerçant
 Producteur

Validé le :

Refusé le :

Cadre réservé UCIA

RAISON SOCIALE :

NOM - PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉL fixe/mobile:

EMAIL OBLIGATOIRE.....

LISTE COMPLÈTE DES PRODUITS PROPOSÉES (Avec photos) :

.....

.....

.....

Nombres de mètres linéaires : 3 mètres minimum à 6€ le mètre + 5€ le mètre supplémentaire

Métrage désiré : 3m 4m 5m 6m

18€ +€ =€ MONTANT ENCAISSÉ POUR LE 5 novembre 25

Chèque de caution de 50€

Profondeur de votre stand : Maximum 1,50m

Parasol Barnum si profondeur 2 m 3m Electricite

Paiement : chèques Virement CB sur le site

Dans le cas de virement ou CB, le dossier peut être envoyé complet par email.

A déjà participé aux marchés autres années

(préciser) :

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETÉ - À RETOURNER AVANT LE 1 NOVEMBRE 2025

J'accepte les termes du règlement joint à ce bulletin

(Écrire en toute lettres lu et approuvé), Date et signature : / / 2025

Bulletin à retourner à l'adresse suivante :

UCIA Marché de Noël

Plan de Brie Marché de Noël BP 30 ANDUZE 30140

L'administration des marchés de Noël UCIA : ucianduze@gmail.com

www.ucia-anduze.com Tél : 06.84.75.21.12



EVÉNEMENTS D'ANDUZE 2025
Demande d'inscription :
Marché d'hiver Dimanche
9 novembre 2025

Reçu le :

- Artisan
 Commerçant
 Producteur

Validé le :

Refusé le :

Cadre réservé UCIA

RAISON SOCIALE :

NOM - PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉL fixe/mobile:

EMAIL OBLIGATOIRE

LISTE COMPLÈTE DES PRODUITS PROPOSÉES (Avec photos) :

.....
.....
.....
.....

Nombres de mètres linéaires : 3 mètres minimum à 6€ le mètre + 5€ le mètre supplémentaire

Métrage désiré : 3m 4m 5m 6m

18€ +€ =€ MONTANT ENCAISSÉ EN OCTOBRE 25 20 JOURS AVANT LE JOUR J.

Chèque de caution de 50€

Profondeur de votre stand : Maximum 1,50m

Parasol Barnum profondeur 2 m 3m Electricite

Paiement : chèques Virement CB sur le site

Dans le cas de virement ou CB, le dossier peut être envoyé complet par email.

A déjà participé aux marchés autres années

(préciser) :

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETÉ - À RETOURNER AVANT LE 1 OCTOBRE 2025

J'accepte les termes du règlement joint à ce bulletin

(Écrire en toute lettres lu et approuvé), Date et signature : / / 2025

Bulletin à retourner à l'adresse suivante :

UCIA Marché de Noël

Plan de Brie Marché de Noël BP 30 ANDUZE 30140

L'administration UCIA : ucianduze@gmail.com www.ucia-anduze.com Tél : 06.84.75.21.12